



Décision favorable +3mois puis je demander un extrait?

Par **bugatti**, le **20/05/2013** à **22:08**

bjr rnpourriez vous m'aider ce serait gentille de votre part? suite à un recours j'ai appris par la préfecture que j'ai été naturalisé (je n'ai pas eu de convocation sauf le jour de mon entretien, ils m'ont dit que j'ai pas été cherché le courrier a la poste hors que je n'ai jamais reçu quique ce soit de la poste en gros le courrier est retourné au ministère de l'interieur j'ai écrit pour le récupérer toujours pas de réponses ma question est pensez vous que je peux faire la démarche au près de NANTES pour en avoir un extrait pour pouvoir faire ma CNI sans avoir signer le decret?rnrnrnrnmerci à vous de m'aider.

Par **citoyenalpha**, le **24/05/2013** à **16:33**

Bonjourrnrnil vous suffit de demander votre décret de naturalisation auprès de larnrnDirection de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté rn- Sous-direction de l'accès à la nationalité française rn- 93 bis, rue de la Commune de 1871, rn44404 Rezé cedex rn- tél : 02 40 84 46 00, télécopie : 02 40 32 32 75 rnrnRestant à votre disposition